



Programmes de subventions

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Projet Vive l'activité Physique de la RBC</u>	La RBC, ParticipACTION, RAP	<i>Projet:</i> 1000 à 10 000\$ <i>Collectivités :</i> 10 001 à 25 000 \$	Organismes locaux Et collectivités canadiennes	Développement du savoir-faire physique des enfants et des adolescents canadiens.	Projet : 16 Mai 2014 Collectivité : 16 avril 2014
<u>Projet Eau Bleue RBC¹</u>	RBC Banque Royale	<i>Action locale :</i> 1000 à 10 000\$ <i>Leadership :</i> 10 001 à 100 000 \$	Organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) ou donateurs reconnus par l'ARC	C'est un engagement d'envergure mondiale dont l'objectif est de contribuer à la protection et à la préservation de la salubrité de l'eau acheminée dans des villes et des zones urbaines	Action locale : Terminé 2014 À venir pour 2015 Leadership : Semi-fermé 2014
<u>Le programme de subventions communautaires</u>	Fondation du Grand Montréal	Volet 1 : Initiatives communautaires locales (5000-10 000\$) Volet 2 : Initiatives communautaires concertées (10 000\$/an) Volet 3 : Levier Grand Montréal (25 000\$/an)	Organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC)	Le programme vise à soutenir des initiatives communautaires qui produisent un impact sur le mieux-être des individus et des communautés dans le Grand Montréal par le biais des secteurs suivants : Éducation Arts et culture Développement social Environnement Santé	Volet 1 : 15 avril-30 mai 2014 Volet 2 : 15 avril-30 mai 2014 Volet 3 : 1 ^{er} mai – 30 juin 2014

¹ Les programmes "Athlètes olympiques" et "La santé mentale des enfants" pourraient aussi vous être admissibles. [RBC](#)



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Économie Sociale	Association des centre locaux de développement du Québec	Le montant de la subvention financière sera déterminé par votre CLD.	Critères d'admissibilités détaillés sur le site internet de l'ACLDAQ.	L'objectif est de stimuler l'émergence de projets viables au sein d'une entreprise d'économie sociale et de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier.	Pas de date prescrite
Programme Contribution à la communauté MEC	Mountain Equipment Coop	Variable	Les organismes communautaires à but non lucratif porteurs (pas nécessaire d'être enregistré)	Sont subventionnés les projets visant à la conservation écologique et récréative et les projets axés sur les résultats visant à encourager et à aider les gens à profiter des espaces de grande nature et à pratiquer des activités de plein-air ¹ .	Pas de date prescrite
Fonds conjoncturel de développement	MAMROT	Jusqu'à 250 000\$ et plus, selon l'envergure du projet	MRC et organismes municipaux, OBNL et incorporés, coopératives. Pour plus d'informations, il faut s'adresser à sa direction régionale .	Le Fonds conjoncturel de développement (FCD) vise à soutenir des initiatives qui contribuent notamment au développement économique, social, culturel, touristique, environnemental et technologique. Ces initiatives peuvent également avoir pour but de favoriser l'occupation et la revitalisation des différents territoires du Québec, notamment ceux qui font face à des situations difficiles; surtout dans les régions où l'IDS est le plus faible.	Pas de date prescrite



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Programme d'accueil</u>	Patrimoine Canadien – Sports Canada	<u>Les grands Jeux internationaux multisports (GJIM);</u> <u>les manifestations internationales unisport (MIU);</u> <u>les Jeux internationaux multisports pour les Autochtones et les personnes ayant un handicap (JIMAPH);</u> <u>les Jeux du Canada.</u>	Le programme vise surtout les athlètes, les organismes de sport et les sociétés d'accueil.	<p>Le programme vise à stimuler l'excellence sportive et à accroître le prestige international des organismes de sport en les aidant à accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales. Ces manifestations doivent laisser des legs importants sur les plans sportif, économique, social et culturel.</p> <p>Le programme a pour objectifs:</p> <p>De renforcer les effets que les projets de candidature et d'accueil pour les Jeux du Canada et certaines manifestations sportives internationales ont sur l'excellence sportive et le développement du sport;</p> <p>d'assurer aux groupes sous-représentés désignés un meilleur accès et une plus grande équité;</p> <p>de renforcer les retombées économiques, sociales, culturelles et communautaires connexes des projets de candidature et d'accueil soutenus.</p>	Se référer à la FQCKEV



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Programme de soutien au sport</u>	Patrimoine Canadien – Sport Canada	Financement variable selon : Organismes nationaux de sport (ONS); Organismes nationaux de services multisports (OSM); Centres canadiens multisports (CCM); Autres initiatives de soutien (IS).	Entraîneurs, athlètes et autres participants au sport.	Le programme de soutien au sport (PSS) constitue le principal mécanisme de financement des initiatives à l'échelle nationale, associées à la concrétisation de la Politique canadienne du sport. Les fonds doivent servir à former des athlètes et des entraîneurs aux plus hauts échelons internationaux, à offrir des programmes solides sur le plan technique à tous les athlètes, à accroître la proportion de Canadiens et Canadiennes de toutes les couches de la société qui font du sport. Ces fonds sont versés aux organismes pour les programmes qui appuient la Politique canadienne du sport. Le financement vise principalement les programmes et services qui ont un impact direct sur les athlètes, sur le développement des athlètes ou qui offrent une première expérience sportive aux enfants et aux jeunes.	Se référer à la FQCKEV



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure nationale, internationale et métropolitaine</u>	Direction des sports – Ville de Montréal	Volet 1. Événements sportifs internationaux : 25 000 \$ Volet 2. Événements sportifs nationaux : 10 000 \$ Volet 3. Événements sportifs métropolitains : 15 000 \$	Organisateurs d'événements	Les objectifs sont : <ol style="list-style-type: none">1. Augmenter le nombre d'événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine sur le territoire de l'agglomération de Montréal.2. Maximiser les legs et les retombées sportives, touristiques, médiatiques, économiques et sociales des événements sportifs pour Montréal.3. Positionner Montréal comme une métropole sportive par excellence à l'échelle nationale et internationale.4. Soutenir le sport de haut niveau montréalais.5. Renforcer l'expertise et le savoir-faire montréalais en matière d'organisation d'événements sportifs majeurs.6. Accroître le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens et des athlètes.7. Encourager la pratique d'activités physiques et sportives auprès de la population montréalaise.8. Offrir davantage d'opportunités aux citoyens de l'agglomération de Montréal d'assister et de participer à des événements sportifs grand public.9. Optimiser l'utilisation des équipements sportifs et des lieux publics montréalais.	15 janvier 2014 - 16 h 31 mai 2014 - 16 h



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Fonds tourisme PME</u>	Tourisme Québec en partenariat avec Filaction (Fonds de développement)	PRÊT 25 000\$ à 250 000\$	Entreprises à but lucratif; Entreprises coopératives; Organismes à but non lucratif (OBNL).	<p>Le fonds a pour but de stimuler l'investissement des PME touristiques et de favoriser l'émergence de projets novateurs tels que:</p> <p>Projets issus de la mise en œuvre des diagnostics de TQ (tourisme nature, tourisme autochtone, pourvoies chasse et pêche, tourisme culturel et agrotourisme).</p> <p>Les projets entourant les parcs nationaux de Tremblant, de Saguenay et de la Gaspésie ainsi qu'aux projets pour le développement de l'offre des pourvoies axés sur l'écotourisme et l'observation de la faune.</p> <p>Les projets visant le développement d'attraites autour des escales de croisières.</p> <p>Tout autre projet novateur.</p>	N.D.



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Ministère de l'éducation, du loisir et du sport					
Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Fonds pour le développement du Sport et de l'activité Physique	Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS)	Installations sportives et récréatives Événements sportifs internationaux ou pancanadiens	Municipalités, Organismes scolaires, Organismes à but non lucratif	Les revenus du fonds sont affectés au soutien financier pour la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives ainsi que pour l'organisation d'événements sportifs internationaux ou pancanadiens.	À venir pour 2015-2017
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	MELS	Les montants sont fixés pour 4 ans	Fédérations sportives québécoise	Le soutien est proportionnel à l'appréciation quantitative et objective du volume d'activité selon le classement de la fédération et en cohérence avec les responsabilités que l'État lui reconnaît par l'entremise des règles de reconnaissance des organismes québécois de régie sportive.	2011-2014
Programme de soutien aux événements sportifs	MELS	Volet 1 Canadien Volet 2 International Volet 3 International Volet 4 Grand Public ²	Fédérations sportives québécoise, Organismes sportifs à but non lucratif	Il vise à soutenir l'organisation au Québec d'événements sportifs de niveau canadien et international pour des athlètes en rapport avec leur plan de développement de l'excellence ou à soutenir les comités organisateurs d'événements « grand public » offerts à la population.	2014-2015 Une fois/année

² Même si l'événement est entièrement organisé par un organisme externe (comité organisateur, corporation à but non lucratif ou autre), la demande d'assistance financière doit être acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par la fédération régissant la discipline pour les volets 1, 2 et 3. Pour le volet 4, événement « grand public », la demande peut être acheminée directement au Ministère par le comité organisateur de l'événement.



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Ministère des finances et de l'économie du Québec

Nom	Hôtes	Programmes de Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Achat d'équipement</u>	MFEQ	Programmes variables Consultez le site internet	Toutes les entreprises québécoises	Plusieurs outils et programmes dont vous pourriez profiter figurent sur ce site. Consultez-les à la pièce afin d'identifier les plus utiles.	Variable
<u>Agrandissement /construction</u>	MFEQ	Programmes variables Consultez le site internet	Toutes les entreprises québécoises	Plusieurs outils et programmes dont vous pourriez profiter figurent sur ce site. Consultez-les à la pièce afin d'identifier les plus utiles.	Variable
<u>Démarrage d'entreprise</u>	MFEQ	Programmes variables Consultez le site internet	Toutes les entreprises québécoises	Plusieurs outils et programmes dont vous pourriez profiter figurent sur ce site. Consultez-les à la pièce afin d'identifier les plus utiles.	Variable
<u>Environnement</u>	MFEQ	Axes d'interventions variables – Consultez le site internet	Toutes les entreprises québécoises	<u>La stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes observe 5 orientations.</u>	Variable
<u>Main d'oeuvre</u>	MFEQ	Programmes variables Consultez le site internet	Toutes les entreprises québécoises	Plusieurs outils et programmes dont vous pourriez profiter figurent sur ce site. Consultez-les à la pièce afin d'identifier les plus utiles.	Variable
<u>Réalisation d'une étude</u>	MFEQ	Programmes variables Consultez le site internet	Toutes les entreprises québécoises	Plusieurs outils et programmes dont vous pourriez profiter figurent sur ce site. Consultez-les à la pièce afin d'identifier les plus utiles.	Variable



Tourisme Québec					
Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Aide financière aux festivals et aux événements touristiques</u>	Tourisme Québec	<p>Le cumul de l'aide financière ne peut excéder 50 % du budget total de l'événement.</p> <p>Volet 1 et 2 : Soutien aux festivals et événements touristiques</p> <p>Volet 3 : Soutien aux projets innovants</p> <p>Volet 4 : Soutien aux événements ponctuels d'envergure internationale</p> <p>Volet 5 : Soutien aux événements touristiques à fort rayonnement</p>	<p>Les entreprises québécoises légalement constituées à but lucratif ou non;</p> <p>Les entreprises publiques québécoises, telles les corporations municipales ou autochtones;</p> <p>Tout regroupement des clientèles susmentionnées.</p>	<p>Le programme a comme objectif principal l'accroissement des recettes touristiques du Québec, et ce, dans le respect des différentes orientations ministérielles notamment en matière de développement durable.</p> <p>Les axes d'orientation sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- le positionnement du Qc sur la scène nationale et internationale- le prolongement du séjour des visiteurs;- encourager la relève et l'innovation;- Événements non-récurrents capables d'accroître la notoriété et la visibilité du Qc.;- Les événements sportifs touristiques.	<p>Pour événements entre le 1^{er} Mai et 31 Octobre 2014 : Remise entre 21 et 29 octobre 2013.</p> <p>Pour événements entre le 1^{er} novembre 2014 et le 30 avril 2015 : Remise entre 31 Mars et 9 Mai 2014.</p>



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Aide stratégique aux projets touristiques</u>	Tourisme Québec	TQ ne pourra dépasser 20% des coûts totaux pour un OBL et 40% pour un OBNL Maximum de 1M\$	Les entreprises québécoises légalement constituées à but lucratif ou non; Les entreprises publiques québécoises, telles les corporations municipales ou autochtones; Tout regroupement des clientèles susmentionnées.	Le projet doit : être en concordance avec le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020; avoir des retombées significatives sur les recettes touristiques québécoises, sur la diversification économique régionale et sur la création d'emploi; attirer prioritairement une clientèle nationale et internationale et favoriser le prolongement de la saison touristique; prendre en considération les principes de développement durable énoncés dans <u>la Loi québécoise sur le développement durable</u> ;comporter des investissements directs totaux de 1 000 000 \$ et plus.	1 avril pour une prise de décision en Juillet 1^{er} octobre pour une prise de décision en Janvier



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Programme d'appui au développement des attraits touristiques	Investissement Québec – Division de Tourisme Québec	150 000\$ à 2M\$ et ne peut excéder 50% des coûts admissibles pour les OBL et 80% pour les ONBL.	Entreprises à but lucratif; Entreprises coopératives; Organismes à but non lucratif (OBNL).	<p>Les projets devront répondre aux priorités du plan de développement de l'industrie touristique :</p> <p>augmenter le potentiel d'attraction des régions par une densification et une diversification de l'offre touristique liée notamment au tourisme culturel, événementiel, hivernal, de nature et d'aventure, d'affaires et de congrès;</p> <p>renforcer les portes d'entrée que sont Québec et Montréal en complémentarité de l'offre existante et contribuer à la mise en valeur de celle de l'Outaouais;</p> <p>mettre en valeur le Saint-Laurent dans le but d'en faire une icône de calibre international;</p> <p>favoriser le développement du tourisme nordique.</p>	Pas de date prescrite



Prêt pour entreprise d'économie sociale

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Un fonds pour l'entreprise d'économie sociale</u>	Le Réseau d'investissement Social du Québec	Volet Aide technique (1000-5000\$ en prêt) Volet prédémarrage (100000\$/2ans en prêt) Volet Capitalisation (20000-50000\$ en prêt)	Organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et les coopératives	<u>Le volet aide technique</u> offre aux entrepreneurs un financement qui leur permet d'engager les services de consultants et de spécialistes afin de réaliser les études nécessaires au développement et à la réalisation de leurs projets. <u>Le volet de prédémarrage</u> vise à soutenir les entreprises dans la préparation et la mise en oeuvre de leur projet de démarrage ou de développement. Les projets doivent être définis et les diverses études préalables devront avoir été réalisées. <u>Le volet capitalisation</u> consiste en un financement sous la forme de capital patient pour les étapes de démarrage, de consolidation, d'expansion ou de restructuration	Pas de date prescrite
<u>Fonds communautaires et individuels</u>	Réseau québécois du crédit communautaire	Plusieurs organismes et types de prêt selon votre région administratives	OBNL, Entreprise d'économie sociale, Organisation culturelle	Le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) regroupe vingt-trois membres qui opèrent dans douze régions administratives. Selon votre secteur, différentes associations de fonds sont présentes.	Variable



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole</u>	Ministère du Conseil Exécutif du Québec	1-Projet d'initiatives à portée métropolitaine 2- Événements d'envergure canadienne ou internationale 3- Projets d'économie sociale	CMM, Municipalités de la CMM, MRC de la CMM, OBNL, Conseils de bande d'une communauté autochtone	Le FIRM vise à soutenir la réalisation d'initiatives qui contribuent au développement économique, culturel et social de la métropole et à son rayonnement à l'échelle canadienne et internationale, et ce, dans une perspective de développement durable.	Dépôt minimum 4 mois avant le début du projet
<u>Fonds local d'investissement</u>	Association des centre locaux de développement du Québec	Pour les entreprises d'économie sociale, l'aide financière peut atteindre 80 % du montant total du projet.	Entreprises (incluant celles d'économie sociale) **Certains critères varient d'un CLD à l'autre**	Toute entreprise en démarrage ou en expansion, incluant celles de l'économie sociale, et dont les objets s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement du CLD.	Pas de date prescrite
<u>Fonds de développement régional</u>	Conférences régionales des élus (CRÉ) (Québec) Direction du développement régional et métropolitain (Montréal, Laval et Longueuil)	Le montant de l'aide financière accordée aux projets admissibles est déterminé par la CRÉ. Le total des contributions venant du FDR et des autres programmes du gouvernement du Québec ne pourra excéder 80% du projet.	Entreprises (incluant celles d'économie sociale), Municipalités et MRC, organismes du secteur public et les coopératives dont les activités sont similaires à celles d'un organisme à but non lucratif.	Le fonds de développement régional (FDR) a pour objet de favoriser la régionalisation de l'action gouvernementale et de contribuer à la création d'un environnement favorable au développement régional. Dans tous les cas, ce sont les plans d'action pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement qui précisent le type de projet que la CRÉ compte soutenir financièrement.	Pas de date prescrite Observez bien sur le site Internet de votre CRÉ, ils offrent plusieurs types de subventions selon les régions !



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Comité d'économie sociale de l'île de Montréal	CRÉ de Montréal	Variable	Variable	<p>Vous trouverez sur ce site tous les contacts capables de vous fournir des ressources techniques et financières sur l'île de Montréal et même au niveau nationale.</p> <p>CDEC, CLD, SDEV, SODEC, RISQ, CQL, etc.</p>	N.D.

Jeunes athlètes

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Programme Équipe Québec	MELS	Volet entraîneur Volet athlètes et entraîneurs « Jouez gagnant »	Ambassadeurs (athlètes et entraîneurs) du sport de haut niveau	<p>Ce programme vise à offrir aux athlètes québécois un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable, de plus grandes possibilités d'entraînement et d'un meilleur encadrement. Il vise tout autant les entraîneurs qui encadrent l'élite sportive afin d'améliorer leurs conditions de travail et professionnaliser leur travail. Le programme Équipe Québec vise également à promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique.</p>	2014-2015



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Bourses d'études Jeunes athlètes	Le Journal de Montréal , le Journal de Québec et la RBC en collaboration avec FIDA, Sports Québec et la boutique Courir	3 bourses (2500, 5000, 10 000\$)	Tous les jeunes athlètes agés entre 17 et 24 ans au 15 mars 2014	Toujours unique au Québec après sept ans d'existence, ce prestigieux programme vise à souligner l'excellence de nos jeunes athlètes québécois et permettre à ceux qui se seront démarqués, dans leur discipline sportive et par leurs résultats scolaires, d'obtenir l'une des trois bourses d'études.	8 septembre 2013 au 15 mars 2014
Programme d'aide aux athlètes	Patrimoine canadien – Sports Canada	Dépendemment du type de brevet : 1- Allocation de subsistance et d'entraînement; 2- Soutien pour les frais de scolarité et soutiens différés pour frais de scolarité; 3- Aide pour les besoins spéciaux.	Voir section 5 du document pour en savoir davantage sur les critères d'octroi des brevets	Le Programme d'aide aux athlètes (PAA) est un programme de subventions du gouvernement fédéral qui fournit une aide financière directe aux athlètes canadiens de haut niveau.	L'athlète doit amorcer le processus dans un délai de 15 jours à compter de la date de communication de la décision visée par l'appel. Lui-même reçu par la FQCKEV.



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
Programme de l'athlète de l'excellence	Fondation de l'athlète de l'excellence du Québec	Ce programme de bourse compte 4 catégories allant de 1500 à 10 000\$: Soutien à la réussite académique et sportive Excellence académique Leadership Persévérance	Destinées aux étudiants-athlètes identifiés Relève, Élite ou Excellence qui auront d'abord été priorisés par leur fédération sportive québécoise. Les étudiants-athlètes devront remplir le formulaire en ligne.	Puisque la Fondation privilégie une approche globale auprès de l'étudiant-athlète, ce dernier devra démontrer une attitude et un comportement dignes de mention dans son sport et au quotidien. L'environnement d'un étudiant-athlète de niveau international le met en relation avec différents intervenants. Cela nécessite un savoir être et le désir de développer certaines habiletés en communication ou toute autre qualité favorisant une image positive.	Les étudiants-athlètes devront remplir le formulaire en ligne sur le site de Sports Québec avant la date limite de mi-septembre , en utilisant un nom d'utilisateur de la FQCKEV.
Fonds des Sports	Fondation TIMI	Jusqu'à 1500\$ par année	Athlètes, entraîneurs et officiels sportifs Ville de Saguenay ; aux résidents de l'arrondissement de Chicoutimi (secteurs Chicoutimi, Canton Tremblay et Laterrière)	Les projets admissibles : Activités préparatoires à une participation provinciale, nationale ou internationale; Activités de formation, de perfectionnement et/ou de spécialisation; Participation à des compétitions inscrites au calendrier provincial, national et/ou international.	Le 30 avril et le 31 octobre avant 16h



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Entraîneurs					
Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Programme Équipe Québec</u>	MELS	Volet entraîneur	Ambassadeurs (athlètes et entraîneurs) du sport de haut niveau	Ce programme vise à offrir aux athlètes québécois un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable, de plus grandes possibilités d'entraînement et d'un meilleur encadrement. Il vise les entraîneurs qui encadrent l'élite sportive afin d'améliorer leurs conditions de travail et professionnaliser leur travail. Le programme vise également à promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique.	2014-2015
<u>Fonds des Sports</u>	Fondation TIMI	Jusqu'à 1500\$ par année	Athlètes, entraîneurs et officiels sportifs Ville de Saguenay ; aux résidents de l'arrondissement de Chicoutimi (secteurs Chicoutimi, Canton Tremblay et Laterrière)	Les projets admissibles : Activités préparatoires à une participation provinciale, nationale ou internationale; Activités de formation, de perfectionnement et/ou de spécialisation; Participation à des compétitions inscrites au calendrier provincial, national et/ou international.	Le 30 avril et le 31 octobre avant 16h



Fédération Québécoise de Canoë-Kayak d'eau vive

Varia					
Nom	Hôtes	Subventions	Destinataire	Description	Date limite
<u>Programme de subvention salariale pour employés</u>	Emploi Québec	Cette subvention couvre une partie du salaire de la personne embauchée	Entreprise inscrite au <u>Régistre des entreprises du Québec</u>	Ce programme offre une aide financière qui vous permet d'accueillir et d'intégrer dans votre entreprise des personnes déterminées, mais qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi	Aucune date limite
<u>Jumelage entre les gens d'affaires et les OBNL</u>	Bénévoles d'Affaires	Soutien humain; bénévolat	OBNL	L'organisme Bénévoles d'Affaires assure le lien entre les gens d'affaires et les organismes à but non lucratif. En offrant bénévolement leurs services dans leur domaine d'expertise, les gens d'affaires contribuent ainsi à l'essor et à l'efficacité des organismes dans tout le Québec.	N.D.